



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 78324

Texte de la question

M. Éric Straumann attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les préoccupations des professeurs de communication, d'économie et de gestion relatives aux nouveaux programmes d'exploration de seconde. Ces professeurs estiment que l'élaboration du programme ne prend pas en compte la spécificité technologique de cette matière dans son contenu et surcharge le nombre de thèmes d'exploration à traiter pendant l'année de seconde. Aussi il lui demande ce qui pourrait être mis en oeuvre afin de remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Des commissions composées d'inspecteurs, de professeurs de lycée et d'universitaires, conjuguant ainsi l'expertise académique avec l'expertise pédagogique ont élaboré les projets de programmes des enseignements d'exploration. Ils ont été soumis à une consultation nationale des enseignants du 27 janvier au 12 mars 2010. Suite à cette consultation, la commission a procédé à des ajustements et des rééquilibrages. Après avoir été amendés lors de la Commission spéciale des lycées (CSL), les projets ont été validés par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE). In fine, ces programmes sont parus au Bulletin officiel de l'éducation nationale, spécial n° 4, du 29 avril 2010. Un document « ressources » est en cours d'élaboration ; tout en respectant la liberté pédagogique des enseignants, ce document plus concret leur apporte des pistes de mise en oeuvre, leur indique le sens, la portée et les limites des études.

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78324

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2010, page 5173

Réponse publiée le : 10 août 2010, page 8818